

DEVENIR AGRICULTEUR...

Pourquoi pas vous ?



1

S'informer

Passer de l'idée au projet : clarifier ses motivations, conforter ses choix.



2

Se former

Bénéficier de bases solides : approfondir ses connaissances, acquérir de nouvelles compétences, pratiquer grandeur nature.



3

Rechercher un lieu

Profiter des expertises : découvrir un territoire, rencontrer acteurs locaux et agriculteurs.



4

Etudier son projet

Etre accompagné : comparer, vérifier la faisabilité de son projet, sécuriser sa stratégie, investir.



5

Démarrer son activité

Vivre sa passion : produire, commercialiser, gérer son entreprise.



6

Piloter son entreprise

Poursuivre son projet : s'adapter, anticiper, pérenniser.



Pour se lancer...

Des aides à l'installation existent. Elles servent à soutenir financièrement les jeunes agriculteurs pour leur installation et à favoriser la viabilité économique de leur projet.



Top départ pour Dimitri !



Après quelques années d'expérience en machinisme agricole, Dimitri Desimeur avait besoin de revenir à la production, sur un élevage qui l'intéresse depuis toujours : l'héliculture. C'est une production qui nécessite peu de foncier et qu'il souhaite valoriser en assurant la transformation et la commercialisation.

Comment s'est déroulé votre parcours vers l'installation ?

« J'ai vite trouvé le Point Accueil Installation. Après le 1er rendez-vous PAI en mai 2016, j'avais toutes les informations principales. Côté Pôle Emploi, le regard sur mon projet de conversion a changé quand j'ai pu expliquer précisément mon parcours à l'installation. Ensuite, à la Chambre d'agriculture, que ce soit au PAI ou pour l'élaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé, tous les petits obstacles ont été levés. Mon BTS me donne accès à la capacité professionnelle et je suis éligible à la DJA. Le parcours est clair et j'ai toujours eu des réponses précises. Pour d'autres questions réglementaires ou techniques, j'ai été dirigé vers des spécialistes. »

La DJA, c'est engageant ?

« C'est surtout un sérieux coup de pouce ! Je remplissais plusieurs critères de modulation de la DJA, c'est donc une aide importante pour lancer mon activité. Les contreparties sont des conditions de réussite : tenir une comptabilité, respecter le prévisionnel... C'est incontournable pour piloter et développer son activité. Je perçois les engagements de la DJA comme des évidences et pas comme des contraintes ! »

Vous vous êtes formé ?

A l'automne 2016, j'ai suivi une formation à la création d'entreprise. C'était aussi une opportunité pour échanger avec d'autres porteurs de projet et constater que, dans le secteur agricole, l'appui à la création et à l'installation est important et bien structuré. J'ai aussi suivi 2 stages avec la Chambre d'agriculture sur le montage financier du projet et le stage 21 heures dans le cadre du PPP. J'ai également obtenu le titre d'héliculteur après 4 mois de formation. Et je vais aux réunions avec les agriculteurs du secteur. C'est essentiel pour moi de les connaître et de participer à l'activité locale. »

Pierre, 3 ans après...



« Savoir ce qu'on veut, être bien conseillé et trouver les méthodes pour mieux travailler et communiquer entre associés, c'est très important pour moi. J'étais parti pour m'installer seul et finalement j'ai rejoint un GAEC. On construit une organisation pour que chacun se sente bien. Un équilibre entre autonomie, responsabilité individuelle et sécurité... C'est le métier que j'ai choisi et j'ai une vraie vie de famille et de vraies vacances ! »

LA DOTATION JEUNE AGRICULTEUR



UNE AIDE EN CAPITAL

La Dotation Jeune Agriculteur est financée par l'Union Européenne et l'État. Elle est soumise à des conditions d'éligibilité.

Le montant de la dotation se situe entre 12 000 € et 65 600 €. Il varie selon la zone d'installation (montagne, défavorisée, plaine) et les particularités du projet agricole : conditions d'installation, système de production, investissements...

Pour la réussite du projet et son suivi, les bénéficiaires s'engagent pendant une durée de quatre ans.



DES AIDES COMPLÉMENTAIRES

D'autres aides à la trésorerie, abattement fiscal, exonération partielle de cotisations... sont accessibles. Contactez votre Point Accueil Installation pour plus d'informations.

PAI S'installer en agriculture

POINT ACCUEIL INSTALLATION SAVOIE MONT-BLANC

DEVENIR AGRICULTEUR

Pourquoi pas vous ?



www.deveniragriculteur.fr

point-accueil-installation@smb.chambagri.fr

L'AGRICULTURE EN SAVOIE MONT-BLANC

5 867

exploitations agricoles

504 MILLIONS D'€

de chiffre d'affaires dont 68% issus des productions animales

8 900

Equivalents Temps Plein



LA QUALITÉ, HÉRITAGE ET MODÈLE D'AVENIR



L'agriculture des Savoie se caractérise par ses **produits finis de qualité** avec une forte valeur ajoutée et un **juste retour aux producteurs...** Des équilibres et une recherche d'équité développés depuis plus de 50 ans.



46% des exploitations agricoles savoyardes ont au moins un **produit sous signe de qualité** (AOP/IGP - Bio ou autre label)



15 produits sous AOP ou IGP

UNE AGRICULTURE ORIENTÉE VERS L'ÉLEVAGE EXTENSIF



Les systèmes d'élevage de Savoie et Haute-Savoie utilisent **peu d'intrants**. Ils ont un réel intérêt tant sur le plan écologique que sur le plan économique. Ils participent efficacement à l'entretien de vastes espaces.



380 millions de litres de lait de vache par an dont 86% destinés aux AOP IGP fromagères



9 000 tonnes de viande bovine



6 millions de litres de lait de chèvre transformés en fromages fermiers

UNE PRODUCTION VÉGÉTALE DIVERSIFIÉE EN VALLÉES

Les productions végétales façonnent le paysage des vallées savoyardes. Bénéficiant de bassins de population importants avec un pouvoir d'achat supérieur à la moyenne française, elles jouent pleinement la carte des circuits courts et du local.



2 150 ha de vignes



500 ha de maraîchage



600 ha de vergers



143 ha d'horticulture et pépinière

PAI S'installer en agriculture

POINT ACCUEIL INSTALLATION SAVOIE MONT-BLANC

73 04 79 60 49 36

74 04 50 88 18 63



La Région Auvergne-Rhône-Alpes

CONSEIL SAVOIE MONT-BLANC

